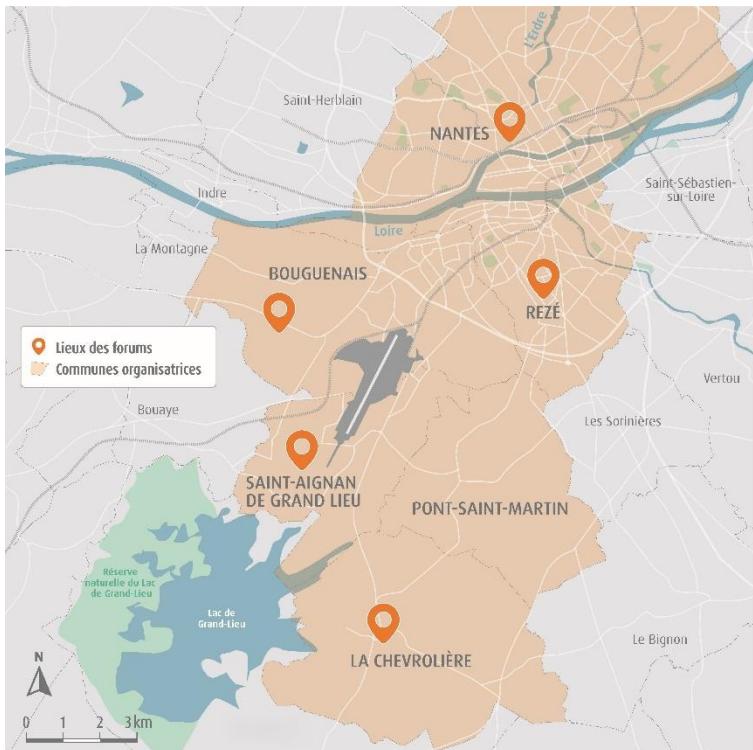


## CONCERTATION CONTINUE SUR LE REAMENAGEMENT DE NANTES-ATLANTIQUE

### Compte-rendu des cinq forums d'information organisés entre février et avril 2025

#### 1. LE CONTEXTE



#### 5 FORUMS D'INFORMATION ENTRE FÉVRIER ET AVRIL 2025

##### 4 OBJECTIFS PRINCIPAUX

Répondre aux interrogations  
Expliquer les sujets techniques  
Rencontrer les habitants sur le terrain  
Informer sur l'ensemble des thématiques liées à l'aéroport de Nantes-Atlantique

##### 360 PARTICIPANTS ENVIRON

11 communes représentées :  
Bouaye, Bouguenais, Carquefou, Couëron, La Chevrière, Nantes, Pont-Saint-Martin, Rezé, Saint-Aignan-de-Grand Lieu, Saint-Herblain, Saint-Philbert-de-Grand Lieu

Des élus locaux

Des associations

##### 7 À 8 STANDS PAR FORUM

Jusqu'à 15 intervenants :  
dont la DGAC, le délégué ministériel, la préfecture, la DDTM, l'ORS, Air Pays de la Loire, le GIP et la CNDP

91 questionnaires

de satisfaction recueillis

52% des contributeurs

estiment que les réponses des intervenants étaient précises et pédagogiques

##### 4 CANAUX DE COMMUNICATION

1 campagne de publicité presse et digitale sur Ouest France et Presse Océan

5 actualités sur le site internet

5 newsletters envoyées

Plus de 7 communes en relais de l'information

Dans le cadre de la concertation continue sur le projet de réaménagement de l'aéroport Nantes Atlantique et à la suite de la consultation du public sur le cahier des charges de la concession qui s'est tenue en septembre 2024, la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC), aux côtés de la préfecture de la Loire-Atlantique et de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de la Loire-Atlantique, a organisé cinq forums d'information à destination du grand public, entre février et avril 2025.

Ces rencontres ont permis de présenter les dernières avancées du projet, de rappeler ses enjeux majeurs et de répondre aux interrogations exprimées par les riverains, les élus et les représentants associatifs. Cette démarche illustre la volonté des porteurs du projet de s'adresser directement aux riverains, en allant à leur rencontre, dans une logique d'écoute et de transparence. Dans cette perspective, les cinq forums, ouverts à tous, ont été organisés dans les communes situées à proximité de l'aéroport :

- **Saint-Aignan de Grand Lieu**, le 4 février 2025 ;
- **Rezé**, le 11 mars 2025 ;
- **Bouguenais**, le 25 mars 2025 ;
- **Nantes**, le 1er avril 2025 ;
- **La Chevrière** (co-organisé avec Pont-Saint-Martin), le 29 avril 2025.

Chaque forum s'organisait autour de sept à huit stands thématiques, animés par une quinzaine de représentants de la préfecture, de la DDTM ou de la DGAC, mais aussi d'organismes indépendants. Ces stands couvraient l'ensemble des sujets clés du projet :

- **Le projet de réaménagement** présenté par la DGAC, Mission Réaménagement de Nantes-Atlantique ;
- **Les travaux en cours par l'actuel concessionnaire**, également présentés par la DGAC ;
- **Les trajectoires aériennes**, en présence des services de la Navigation Aérienne de la DGAC (SNA Ouest) ;

- **La prise en compte du bruit aérien** et le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement 2025-2029, avec la DGAC et la Direction de la sécurité de l'aviation civile (DSAC Ouest) ;
- **Le couvre-feu**, explicité par les services de la DSAC Ouest ;
- **Les aides aux riverains et l'accompagnement territorial**, avec la préfecture, le Groupement d'intérêt public Fonds de compensation Nantes-Atlantique (GIP FCNA) et la DDTM ;
- **Les études sur les particules ultra-fines (PUF)**, présentées par Air Pays de la Loire ;
- **Les études d'impact sur la santé**, portées par l'ORS.

Des représentants institutionnels étaient également présents aux forums, notamment le délégué ministériel au réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique, Emmanuel Mercenier, la secrétaire générale de la Préfecture de la Loire-Atlantique, Dominique Yani, ainsi que les garantes de la Commission nationale du débat public (CNDP), en charge de veiller à la qualité du dialogue et de l'information.

La tenue de ces forums s'inscrivait dans une séquence importante du calendrier : la finalisation du cahier des charges de l'appel d'offres, transmise à la fin de l'année 2024. Elle fait suite à la consultation numérique ouverte au public en septembre 2024, qui a permis de recueillir de nombreuses contributions ; sa synthèse, rendue publique en janvier 2025, présente les demandes principales retenues par l'État. La consultation sur le projet de Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) 2025-2029 s'est tenue en parallèle entre fin janvier et fin mars 2025.

## Informations utiles

S'informer sur le réaménagement de Nantes-Atlantique : <https://www.reamenagement-nantes-atlantique.fr/>  
 Contacter les garantes de la concertation : [sylvie.haudebourg@garant-cndp.fr](mailto:sylvie.haudebourg@garant-cndp.fr) ou [brigitte.fargevieille@garant-cndp.fr](mailto:brigitte.fargevieille@garant-cndp.fr)

## 2. LES PRINCIPAUX SUJETS ÉVOQUÉS PAR LES PARTICIPANTS

Ce paragraphe synthétise les préoccupations et remarques les plus fréquemment exprimées par le public lors des forums d'information.

### Le projet de réaménagement

Des participants ont exprimé le souhait de mieux comprendre les objectifs globaux du projet de réaménagement de l'aéroport et la nature précise des travaux envisagés. Les interrogations ont porté notamment sur :

- Les prévisions de trafic aérien : plusieurs personnes ont émis des réserves quant à la fiabilité des projections présentées et ont demandé des éclaircissements sur les hypothèses retenues.
- La desserte en transports de la zone aéroportuaire et les impacts sur la circulation routière : Des habitants, notamment de Saint-Aignan-de-Grand-Lieu et des abords du quartier des Couëts, déplorent une circulation routière déjà importante, ainsi que ses conséquences en termes de bruit et de pollution. Plus largement, le public s'est montré préoccupé par l'augmentation potentielle du trafic automobile liée à l'activité aéroportuaire. Des demandes ont été formulées quant aux solutions envisagées pour limiter ces impacts, telles que des aménagements adaptés, le développement des mobilités douces et le renforcement des transports collectifs.

### La prise en compte du bruit aérien

Concernant la prise en compte du bruit aérien, les participants ont souhaité mieux comprendre les objectifs du projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) pour la période 2025-2029 et le mode de réalisation des différentes cartographies du bruit (cartes stratégiques de bruit notamment). De nombreuses questions ont été formulées sur les différents outils relatifs à la prise en compte du bruit aérien (PPBE, PEB, PGS), sur le choix de l'indicateur utilisé pour les différents zonages ( $L_{den}$ ) et la prise en compte des pics de bruit (émergence sonore). Certains ont questionné la possibilité de réduire les bruits aérodynamiques (ouverture du train d'atterrissage et des volets), particulièrement perceptible pour certaines personnes survolées. Ils ont également interrogé les intervenants sur les garanties apportées par les compagnies aériennes concernant le renouvellement des flottes et la possibilité de mieux répartir le trafic vers d'autres aéroports régionaux (Rennes en particulier).

### La gestion du trafic aérien

De nombreuses personnes ont souhaité comprendre l'organisation et la gestion du trafic aérien. Elles souhaitaient comprendre les outils et les moyens à disposition de l'État pour le réguler.

### **Les trajectoires**

Les échanges ont porté sur plusieurs aspects liés aux trajectoires aériennes : les modalités de leur définition, les évolutions observées au cours des dernières années, ainsi que les obligations de conformité et les sanctions applicables en cas d'écart, en particulier lors des phases de décollage (en particulier pour le virage au-dessus de Bouguenais et Rezé). Des participants ont mis en avant des divergences entre les chevelus présentés par la DGAC et les trajectoires qu'ils observent.

Des questions précises ont été soulevées sur la nouvelle trajectoire de guidage satellitaire RNP-AR envisagée pour les atterrissages par le nord, notamment son calendrier de mise en œuvre, ses impacts pour les habitants, ainsi que les dispositifs de contrôle prévus pour en assurer le respect.

Les participants ont également demandé des précisions sur les résultats de l'expérimentation menée en 2022 relative au virage de La Chevrolière et les suites envisagées. À ce sujet, plusieurs ont exprimé leurs inquiétudes quant aux nuisances générées et ont fait part de leur opposition à toute nouvelle expérimentation. D'autres riverains s'inquiètent de la pérennisation de la trajectoire actuelle au-dessus de la Chevrolière et souhaitent savoir s'il est prévu de reprendre les études.

### **Le couvre-feu**

Les échanges ont porté sur les modalités d'application du couvre-feu, les sanctions prévues en cas de non-respect — avec, à ce titre, plusieurs demandes de précisions chiffrées — ainsi que sur une possible évolution du dispositif. Plusieurs participants ont exprimé le souhait de voir le couvre-feu actuel strictement respecté, ou élargi avec des horaires étendus, afin de mieux protéger les riverains des nuisances nocturnes.

### **Les aides aux riverains**

Les aides aux riverains ont suscité des interrogations sur les critères d'éligibilité (délimitation des zones éligibles aux aides dans le Plan de Gêne Sonore (PGS) approuvé en 2019 notamment), les perspectives d'évolution du zonage du PGS, ainsi que sur les possibilités d'accompagnement pour les habitants situés en dehors du périmètre du PGS.

Les riverains ayant bénéficié du dispositif d'aide ont partagé leurs retours, certains auraient souhaité être mieux accompagné, avec une meilleure prise en charge des travaux à réaliser, notamment lorsque les travaux comportaient des interventions sur l'isolation thermique et les toitures. Des participants témoignent également du reste à charge jugées trop importants.

### **Les études santé et la qualité de l'air**

S'agissant des enjeux de santé, les participants ont questionné l'objectif et le calendrier de publication de l'étude commandée par la DGAC sur les particules ultrafines, les liens éventuels entre le trafic aérien et les dépôts de suie constatés par des riverains sur leurs habitations. Ils ont également exprimé leur incompréhension face à la contradiction entre le survol de Nantes par les avions et la mise en place d'une zone à faibles émissions (ZFE), visant à limiter la pollution de l'air.

### **La concertation continue**

Des questions ont porté sur les objectifs poursuivis par les forums, ainsi que sur les prochaines étapes de la concertation continue.

## **3. LA SYNTHÈSE DES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION**

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, la DGAC a mis à disposition un questionnaire de satisfaction lors des quatre derniers forums organisés. Au total, 91 questionnaires ont été recueillis sur 360 participants, soit un taux de retour de 25 %. Bien que partiel, ce retour permet de dégager certaines tendances et points d'attention.

### **Perception générale de l'organisation et du format des forums**

Les retours recueillis traduisent globalement des avis partagés sur l'organisation des forums : 20% des participants sont satisfaits de l'organisation, 24 % se déclarent neutres, et 55 % expriment une perception négative.

Si certains ont apprécié la possibilité d'obtenir des réponses personnalisées sur les stands, plusieurs participants ont néanmoins pointé les limites de ce format, notamment en raison de l'affluence qui rendait les échanges parfois

difficiles. Quelques contributeurs ont exprimé une préférence pour l'organisation d'une réunion publique ou, à défaut, d'un format mixte combinant une plénière en introduction suivie d'un temps en stands. Plusieurs participants ont pointé que certains échanges manquaient de spontanéité, avec des réponses perçues comme « *formatées* ». Toutefois, il est à noter que, malgré ces critiques, les échanges avec les intervenants demeurent l'aspect le plus souvent cité parmi les éléments positifs du forum, représentant 40 % des réponses exprimées à la question à choix multiple « *Quels aspects du forum avez-vous le plus apprécié ?* ».

### **Des échanges jugés pédagogiques, mais des réponses souvent contestées**

Malgré les réserves exprimées sur la forme des échanges, une majorité des participants (52 % des répondants) a salué la qualité pédagogique et la précision des réponses apportées. Plusieurs témoignages soulignent la clarté et la capacité des intervenants à rendre les informations accessibles.

Cependant, certains participants ont exprimé des interrogations, voire un scepticisme, concernant certaines données présentées, notamment en matière d'évolution du trafic aérien et d'impacts environnementaux. Les projections faisant état d'une croissance « *raisonnable* » du nombre de passagers, tout en maintenant constant le nombre de mouvements d'avions, ont notamment suscité de vives questions.

### **Des attentes fortes notamment sur les sujets sanitaires et les trajectoires**

Certains participants ont exprimé des attentes en matière d'informations complémentaires, estimant que certains sujets mériteraient d'être davantage détaillés et clarifiés. Les thèmes les plus souvent cités concernent notamment les impacts de l'aéroport sur la santé des riverains, la prise en compte du bruit (indicateurs utilisés, mesure du bruit dans les stations, modélisation du bruit, réalisation des cartes...) et les trajectoires (cf. *Les principales questions posées par les participants*).

### **Des critiques sur le projet lui-même et des demandes de révision ou d'alternatives**

Au-delà de l'organisation des forums, certains contributeurs ont exprimé des réserves, voire une remise en cause plus générale du projet. Certains questionnent la possibilité de l'interrompre ou de relancer le transfert de l'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, ou ailleurs dans le Grand Ouest.

Par ailleurs, plusieurs propositions ont été formulées pour réduire les nuisances sonores : limitation du nombre de vols, extension du couvre-feu, report du trafic vers d'autres aéroports régionaux, déviation des trajectoires de décollage vers des zones moins urbanisées, ou encore redéfinition des zones du Plan d'exposition au bruit (PEB). Enfin, la méthode actuelle de mesure du bruit a également fait l'objet de remarques : plusieurs participants ont souligné un écart entre les données mesurées et leur ressenti au quotidien, estimant que la méthode utilisée ne rend pas toujours compte des pics sonores perçus.

## **4. LES SUITES DE LA CONCERTATION CONTINUE**

Les forums organisés ont permis de revenir vers les riverains de l'aéroport et de les tenir informés de l'avancée du projet de réaménagement de Nantes-Atlantique. Ces temps d'échange ont contribué à renforcer la transparence et à répondre aux interrogations du public.

Dans cette dynamique, une refonte complète du site internet du projet de réaménagement de Nantes-Atlantique, dont l'actualisation est faite régulièrement, est prévue afin de le rendre plus clair, plus accessible, et plus riche en contenus. De nouveaux compléments d'information y seront progressivement mis en ligne pour permettre à chacun de suivre l'évolution du projet et de s'informer sur les différentes démarches en cours. Ainsi, l'ensemble des thématiques abordées lors des forums d'information seront traitées sur le site internet.

L'Etat réaffirme son engagement à maintenir un dialogue constant avec le territoire. Ainsi, au-delà de la concertation continue déjà en place, une concertation préalable à la révision du Plan d'Exposition au Bruit (PEB) est organisée du 23 juin au 25 septembre 2025. Dans ce cadre, plusieurs permanences se tiennent et des tables rondes thématiques seront proposées en septembre. Elles constitueront des temps forts pour aborder à la fois les enjeux liés au PEBC et évoquer les enjeux plus larges du projet de réaménagement de l'aéroport.

Pour en savoir plus sur cette concertation préalable et sur l'ensemble du dispositif mis en place, consultez le site internet dédié : <https://www.reamenagement-nantes-atlantique.fr/concertation-peb/demande-concertation-prealable-liee-peb>